

REGLEMENT

Prêt

Il est ouvert à toutes et à tous.

Durée	4 semaines
Enfants et jeunes	15 livres, mais au maximum 6 bandes dessinées ou mangas
Adultes	8 livres ou bandes dessinées et périodiques

Prolongation

Une prolongation peut être obtenue une seule fois, soit lors du prêt, par téléphone ou par courriel.

☎ +41 26 436 23 95
 💻 biblio@marly.ch

Réservation

La réservation d'ouvrages, à l'exception des bandes dessinées enfants, peut se faire durant le prêt ou en allant sur le site de la bibliothèque. Seuls les livres en prêt ou en réservation peuvent être réservés.

Rappels hebdomadaires

Si les documents ne sont pas rendus dans les délais, vous recevrez une lettre de rappel :

Premier rappel	Fr. 5.- par abonnement <i>(les familles avec enfants jusqu'à 16 ans payent un seul rappel par famille)</i>
Deuxième rappel	Fr. 8.- par abonnement <i>(applicable à chaque lecteur)</i>
Troisième rappel	Fr. 15.- par abonnement + facture des livres non rendus



Abonnement annuel

Pour les habitants des villages suivants (communes signataires de la convention intercommunale) : Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Marly, Pierrafortscha, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Le Mouret

Enfants jusqu'à 16 ans	Fr. 10.-
Jeunes de 17 à 20 ans	Fr. 15.-
Adultes	Fr. 40.-
Bénéficiaires AVS / AI	Fr. 30.-

Pour les habitants d'autres communes

Enfants jusqu'à 16 ans	Fr. 15.-
Jeunes de 17 à 20 ans	Fr. 20.-
Adultes	Fr. 55.-
Bénéficiaires AVS / AI	Fr. 35.-

Soins

Nous prions nos lecteurs de vérifier l'état des livres qu'ils empruntent, de les transporter dans un sac pour les protéger, **de ne pas réparer eux-mêmes les dégâts éventuels**, mais de nous les signaler.

Merci de nettoyer vos livres à la bibliothèque (matériel à disposition à l'entrée) avant de les remettre à la bibliothécaire.

Si un ouvrage est égaré, le lecteur est tenu de le remplacer et de participer aux frais en payant Fr. 5.- par livre perdu.